3D 2017

**A.3 ATTRIBUTION DES PAS DE TIR**

Piquet rouge : pour les arcs libres (Junior, Senior, Vétérans)

Piquet bleu, plus proche, pour toutes les autres catégories

(à l’exception des Benjamins, minimes arc nu)

Piquet blanc : pour les benjamins et minimes Arc nu, ainsi que pour la catégorie "Découverte".

**A.4 DISPOSITION DES PAS DE TIR**

Le piquet rouge doit se situer en arrière du piquet bleu à une distance comprise entre 0 et 15m

Le pas de tir doit pouvoir accueillir 2 archers simultanément. L’archer ayant la première lettre, dans l’ordre alphabétique, dans le groupe de 2, tire à gauche (par exemple si la paire A-B va tirer, A se met à gauche).

L’organisateur peut, pour des raisons de technicité, avoir 4 cibles maximum où les archers tireront un par un.

Les archers doivent se tenir à approximativement 1m du piquet de tir dans toutes les directions en arrière et sur les côtés.

Dans des circonstances exceptionnelles un arbitre peut donner l’autorisation de tirer en dehors de ces zones.

Fourchette de distance :

 Pas bleu : 5 à 30m

 Pas rouge : 10 à 45m

 Pas blanc : 5 à 25m

**A.7 TEMPS DE TIR**

Deux flèches par cible et du même pas de tir, dans le temps maximum de 1 mn 30 s à partir de l’arrivée au pas de tir que les archers devront rejoindre, sans perdre de temps, dès que la cible est disponible.

L'archer ayant dépassé le temps de tir autorisé sera sanctionné par la suppression de sa meilleure flèche. Un (1) dépassement est autorisé, sans sanction, par parcours de 24 cibles. Tous les dépassements de temps doivent être notés sur la feuille de marque par l’arbitre constatant l’infraction (y compris le premier).

La Commission des Arbitres jugera des points à annuler

**A.8 LE MARQUAGE DES SCORES**

Une flèche, traversant une partie de la cible, marquante ou non, et se fichant ensuite dans la cible, compte pour la valeur du premier impact.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour chacune des flèches : 11 points | Petit cercle centré dans la zone 10 correspondant à 25% de la surface du 10 |
| 10 points | Cercle dans la zone vitale |
| 8 points | Reste de la zone vitale |
| 5 points | Corps de l'animal et plumes, pattes et ergots des gibiers à plumes |
| 0 point | Cornes, bois, sabots, cible manquée |
|  |  |